

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES
FRANÇAISES

Études économiques

Novembre 2021

PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – SEPTEMBRE 2021

- À fin septembre 2021, le taux de croissance annuel des crédits bancaires aux entreprises s'établit à **+2,8%** après +2,3% en août – porté par le dynamisme des crédits à l'investissement et conjugué à une moindre baisse des crédits de trésorerie (la forte baisse des mois précédents reflétait un effet de base, lié à la forte augmentation de l'encours au printemps et à l'été 2020, premiers mois de production des PGE). Sur deux ans, la croissance du crédit reste soutenue à **+15,1%**.
- Le montant des encours s'élève à **1.211 milliards d'euros** (contre 1.210 milliards d'euros à fin août), dont :
 - ✓ **832 milliards d'euros de crédits d'investissement** (contre 830 milliards d'euros à fin août) en progression de **4,8% sur un an** (contre +4,9% à fin août),
 - ✓ **312 milliards d'euros de crédits de trésorerie** (contre 313 milliards d'euros à fin août) en baisse de **1,6% sur un an** (contre -3,9% à fin août).
- La France connaît toujours une croissance plus dynamique que la zone euro (**+1,6%**), avec des taux beaucoup plus favorables pour les emprunteurs (taux moyen de **1,48%** contre **1,71%** appliqués aux PME).
- Enfin, l'accès des entreprises au crédit reste important au 3^{ème} trimestre 2021. Les taux d'obtention des nouveaux crédits de trésorerie (en totalité ou à plus de 75 %) demeurent élevés, à **76%** pour les TPE, très au-dessus des niveaux d'avant crise, et à **86%** pour les PME. De même, les taux d'obtention des nouveaux crédits d'investissement se maintiennent à un haut niveau, à **88%** de demandes satisfaites pour les TPE et à **96%** pour les PME.

CRISE SANITAIRE: MOBILISATION TOTALE DES BANQUES FRANÇAISES

- Comme elles le font depuis le début de la crise sanitaire, les banques françaises soutiennent l'économie, accompagnent les entreprises et adaptent leurs dispositifs en fonction de l'évolution de la situation.
- Le prêt garanti par l'Etat (PGE) a ainsi été rapidement et massivement déployé : plus de **693.000 entreprises** en ont bénéficié pour un total de **143 milliards d'euros¹**.
- La mise en place des prêts participatifs relance, co-construits avec l'Etat et les investisseurs, souligne à nouveau la volonté des banques françaises ainsi que leur mobilisation de proximité pour la relance de l'économie.



¹Chiffres au 29 octobre 2021

ILS L'ONT DIT

« Je tiens à remercier une nouvelle fois les banques françaises pour leur engagement depuis le premier jour de cette crise pour soutenir notre économie et soutenir nos PME. »

Bruno Le Maire,

*Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
Discours de présentation des prêts participatifs Relance et des obligations Relance, 4 mars 2021*

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage »

Geoffroy Roux de Bézieux,

*Président du Medef
Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020*

« Les banques ont répondu rapidement et massivement aux importants besoins de financement des acteurs économiques, d'abord via les tirages de lignes de crédit ou par des rachats de titres de dettes détenus par les fonds monétaires, puis en octroyant aux entreprises des prêts garantis par l'État. »

Conclusions du rapport de l'ACPR sur la situation des grands groupes bancaires français à fin 2020, Juin 2021

L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION

2.822 milliards d'euros, c'est l'encours de crédits pour les projets des ménages et des entreprises

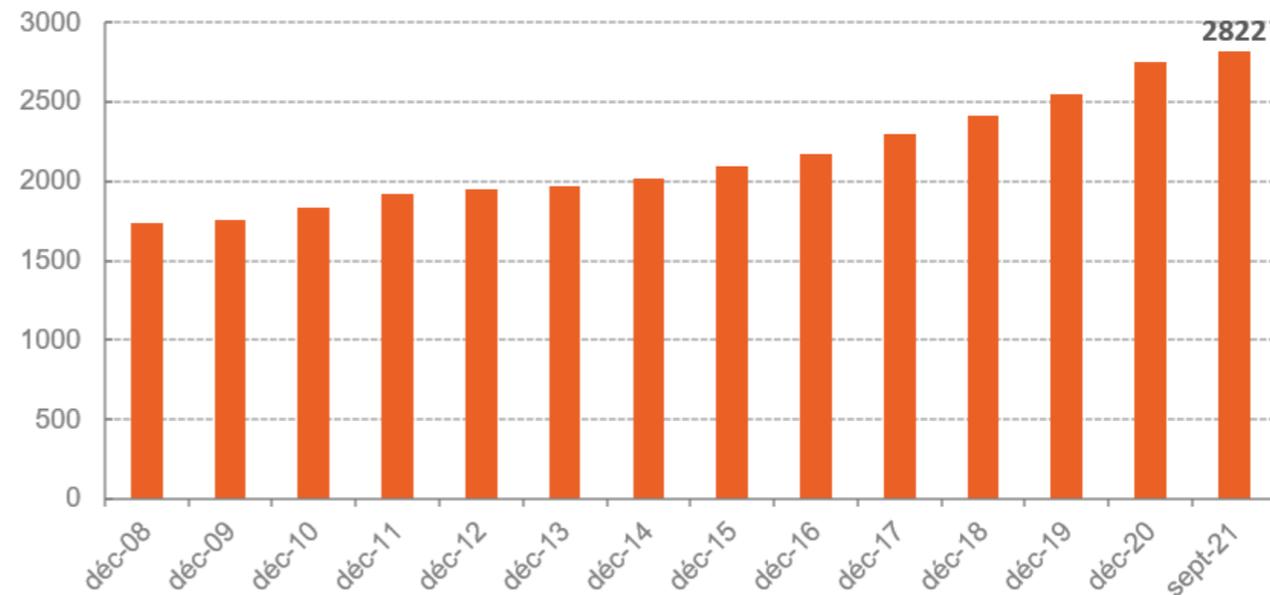
➔ En progression: **+4,4%** sur un an

(Banque de France, à fin septembre 2021)

63%
de crédits en plus
pour l'économie
en France
depuis 2008

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



POUR SE DÉVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



27 milliards d'euros de nouveaux crédits mensuels aux entreprises c'est :

- ✓ **0,90 milliard d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises par jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie
- ✓ Chaque heure, **38 millions d'euros** mobilisés vers les entreprises

(Banque de France, à fin septembre 2021)

Plus d'
1,3 million
de PME
se financent par
le crédit

LES ENTREPRISES ONT 1.211 MILLIARDS D'EUROS DE CRÉDITS À LEUR DISPOSITION DONT 143 MILLIARDS D'EUROS DE PGE

1.211 milliards d'euros de crédits aux entreprises

+ 2,8% sur un an

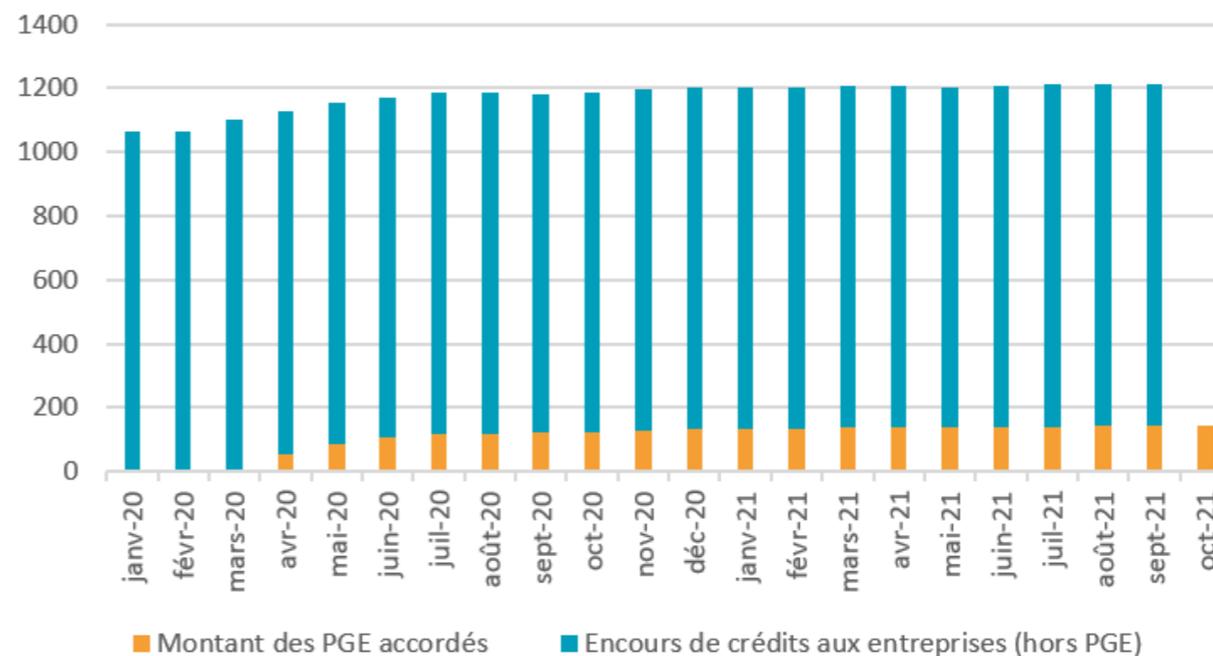
- **+ 4,8%** de crédits d'investissement
(dont + 4,8% pour l'équipement)
- **- 1,6%** de crédits de trésorerie

(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin septembre 2021)

+ 48%
pour le financement
des entreprises
en 10 ans

Crédits aux entreprises en France et montant des PGE accordés (en milliards d'euros)

Sources : Banque de France et Ministère de l'Économie et des Finances



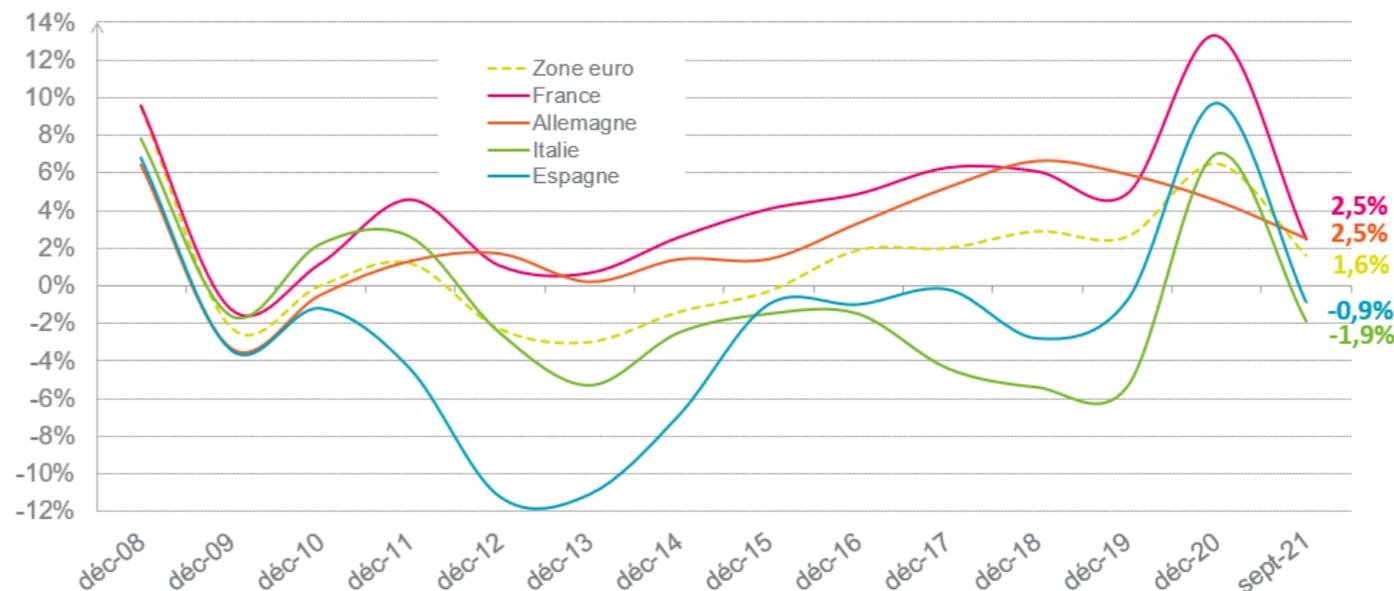
LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS ÉLEVÉES DE LA ZONE EURO

- La croissance annuelle des crédits aux entreprises ralentit en France : **+ 2,5% en septembre** – en lien avec la forte augmentation de l'encours au printemps et à l'été 2020, premiers mois de production des PGE
- Mais demeure nettement plus élevée que celle de la zone euro: **+ 1,6%**

(Banque centrale européenne, à fin septembre 2021)

Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



APRÈS AVOIR ATTEINT DES NIVEAUX INÉDITS AVEC LA MISE EN PLACE DU PGE, LA PRODUCTION MENSUELLE DE NOUVEAUX CRÉDITS RETROUVE UN NIVEAU DYNAMIQUE D'AVANT-CRISE COVID

- **27 milliards d'euros** de crédits nouveaux* accordés aux entreprises au cours du mois de septembre 2021
- Sur l'ensemble de l'année 2020, la production de nouveaux crédits était en moyenne de **36 milliards d'euros** chaque mois (après **27 milliards d'euros** en 2019 et **26 milliards d'euros** en 2018)

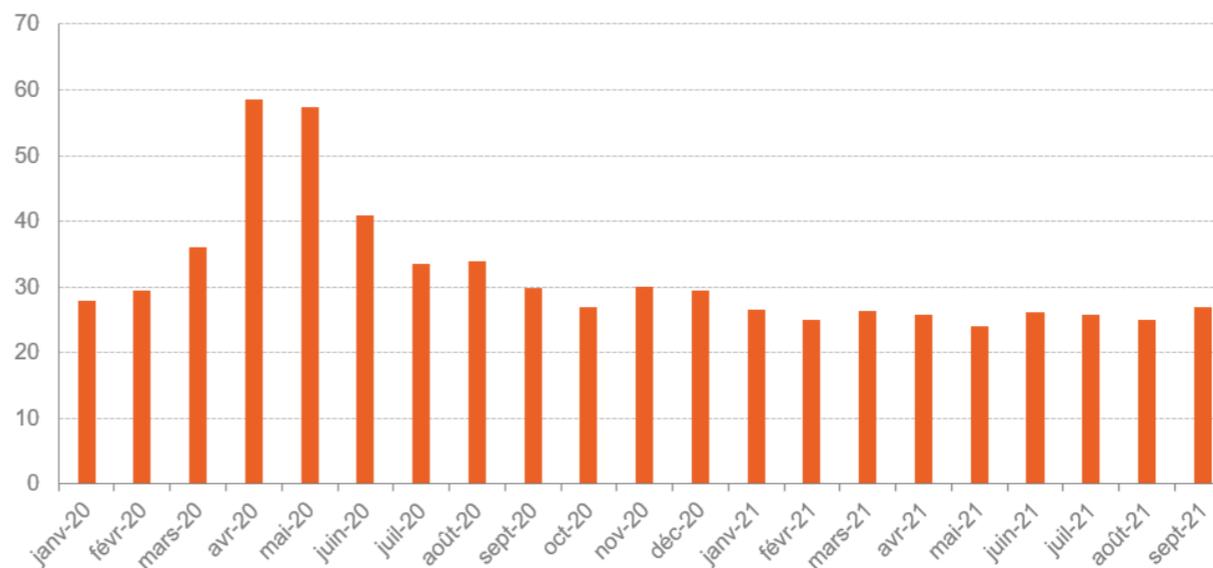
*Flux corrigés des variations saisonnières

320
milliards d'euros
de crédits nouveaux
aux entreprises
en cumul sur un an

(Banque de France, à fin septembre 2021)

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



LES ENTREPRISES FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ, GRÂCE AUX BANQUES

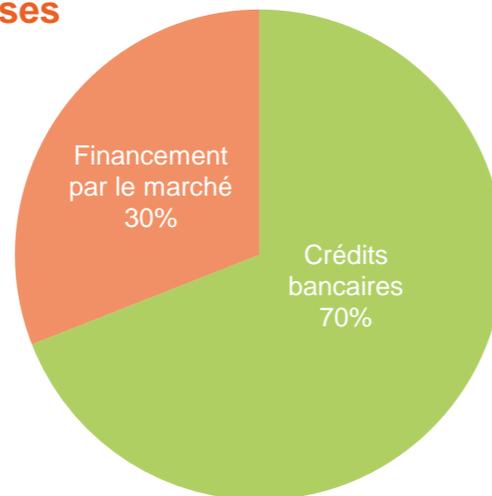
1.911 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des SNF, à fin septembre 2021)

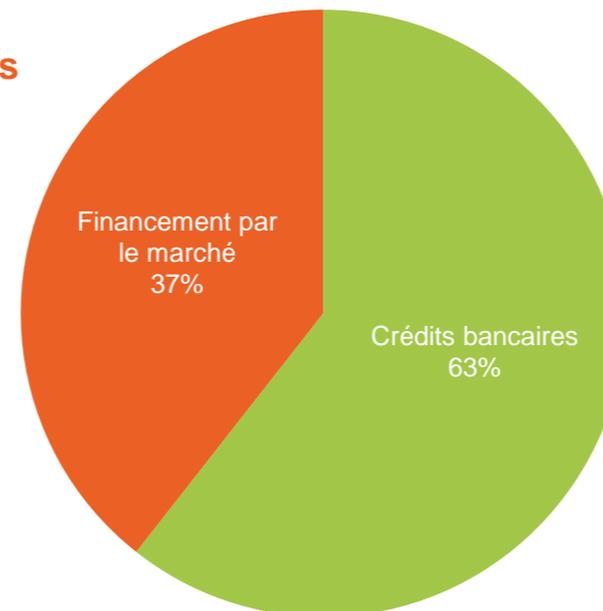
- ➔ en progression : **+ 1,6%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.211 milliards d'euros** (+ 2,8% sur un an)
- ✓ par le marché : **699 milliards d'euros** (- 0,6% sur un an)

+ 7 points
pour le financement
par le marché
depuis 2009

Financement
des entreprises
2009



Financement
des entreprises
2021



(Banque de France, financement des SNF, à fin septembre 2021)

PLUS D'1,3 MILLION DE PME FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

533 milliards d'euros de crédits mobilisés en faveur de 1,3 million de PME en France

(crédits > 25.000 €)

+ 5,8% sur un an

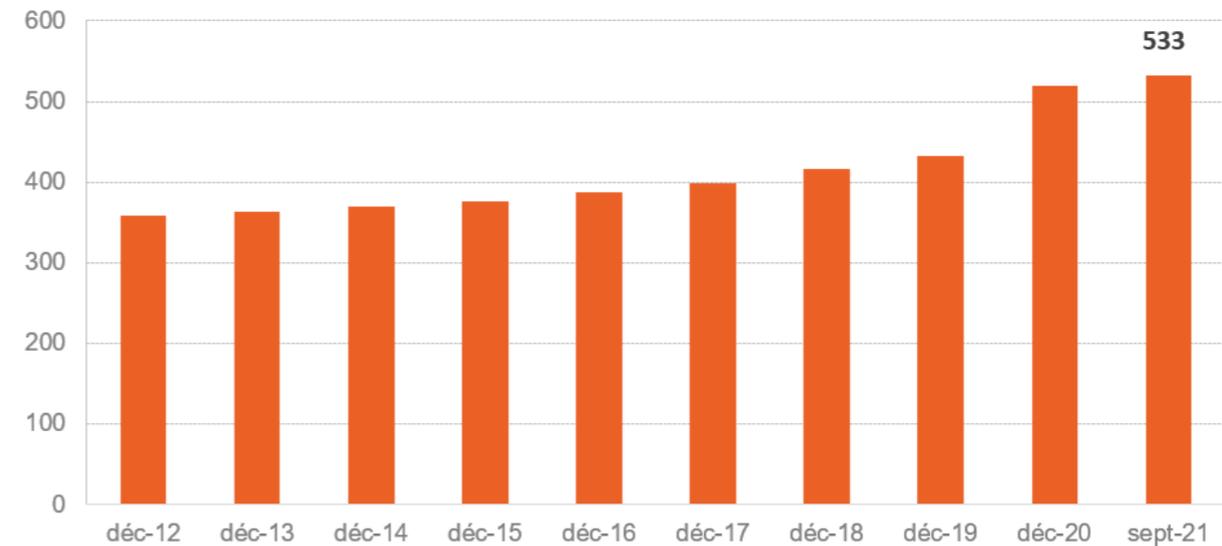
(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin septembre 2021)

Plus de la
moitié
des crédits aux
entreprises vont aux
PME*

**Banque de France, à fin septembre 2021, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE*

Crédits mobilisés aux PME en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



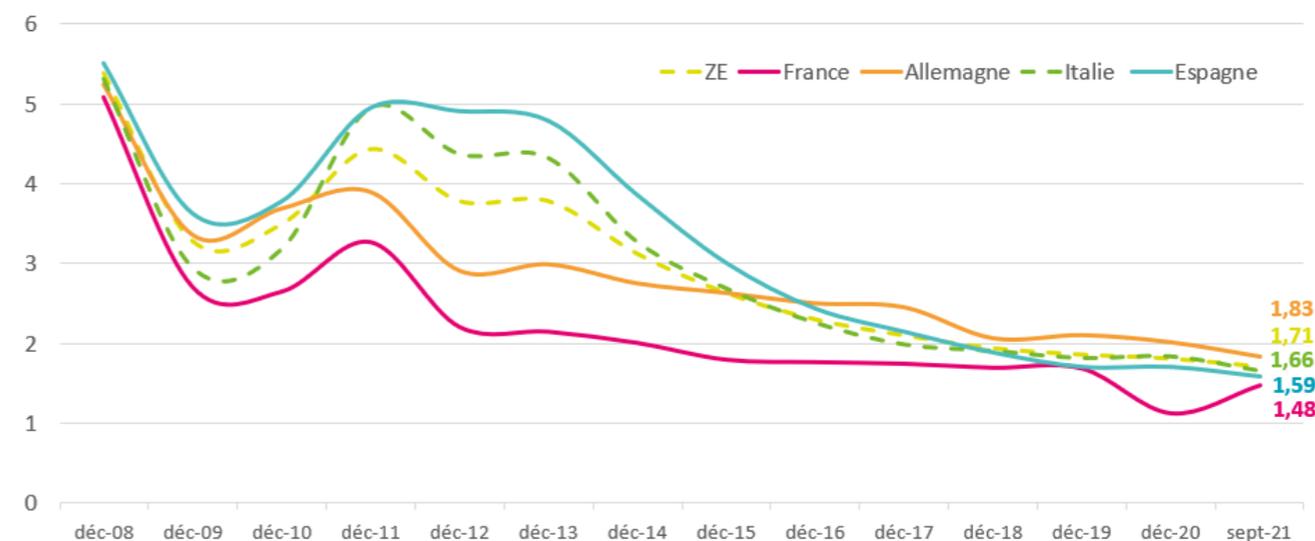
LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France. Et avec la mise en place des prêts garantis par l'État, ils atteignent des niveaux inédits
- Ils sont largement favorables aux projets des PME avec une différence de **23 points** de base en septembre, comparés à la moyenne de la zone euro

(Banque centrale européenne, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à un million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an, à fin septembre 2021)

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



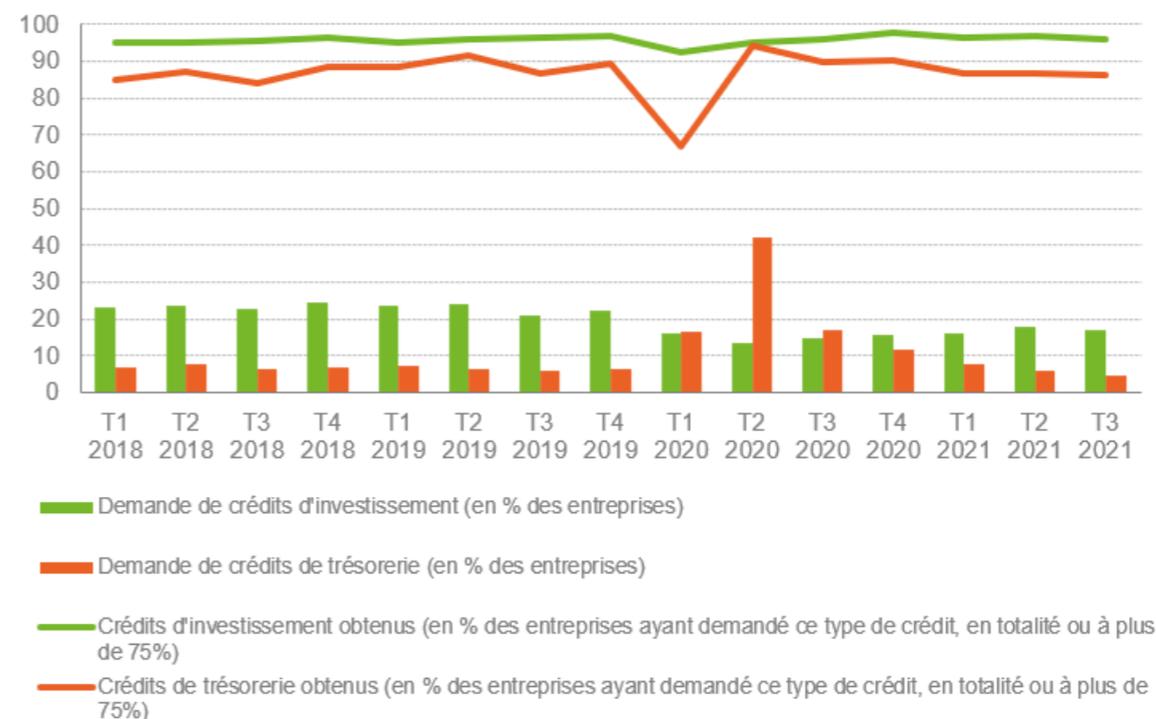
LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

- Après un pic atteint au 2^{ème} trimestre 2020, les demandes de nouveaux crédits de trésorerie continuent de diminuer: **5%** des PME ont fait une demande au cours du 3^{ème} trimestre 2021. Les demandes de nouveaux crédits d'investissement restent en-dessous de leurs niveaux d'avant crise à **17%** des PME
- Le taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie demeure élevé au 3^{ème} trimestre 2021 avec **86%** de demandes satisfaites (contre 87% au trimestre précédent)
- Le taux d'accès aux crédits d'investissement se maintient à un haut niveau avec **96%** des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 97% au 2^{ème} trimestre 2021

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 3^{ème} trimestre 2021)

Demande et accès des PME au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



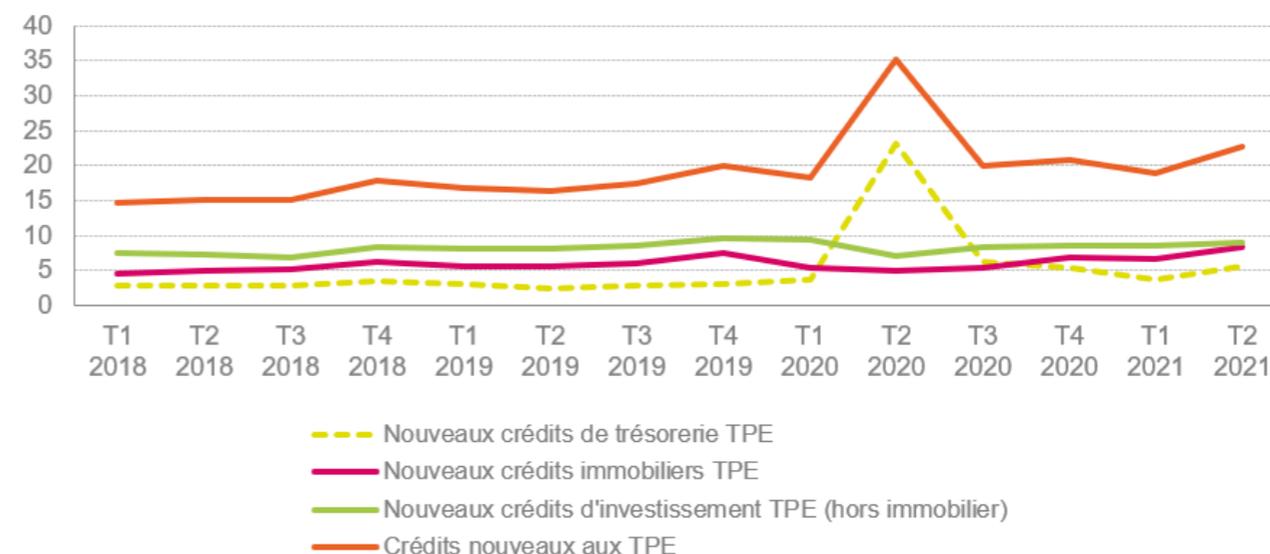
LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

- **361,1 milliards d'euros de crédits aux TPE (+ 10,5% sur un an)** à la fin du deuxième trimestre 2021, porté en particulier par les crédits de trésorerie en forte hausse sous l'effet des prêts garantis par l'État
- **22,8 milliards d'euros de crédits nouveaux aux TPE** au deuxième trimestre 2021 dont près de la moitié pour leur équipement

(Banque de France, financement des micro-entreprises, à la fin du 2^{ème} trimestre 2021)

Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



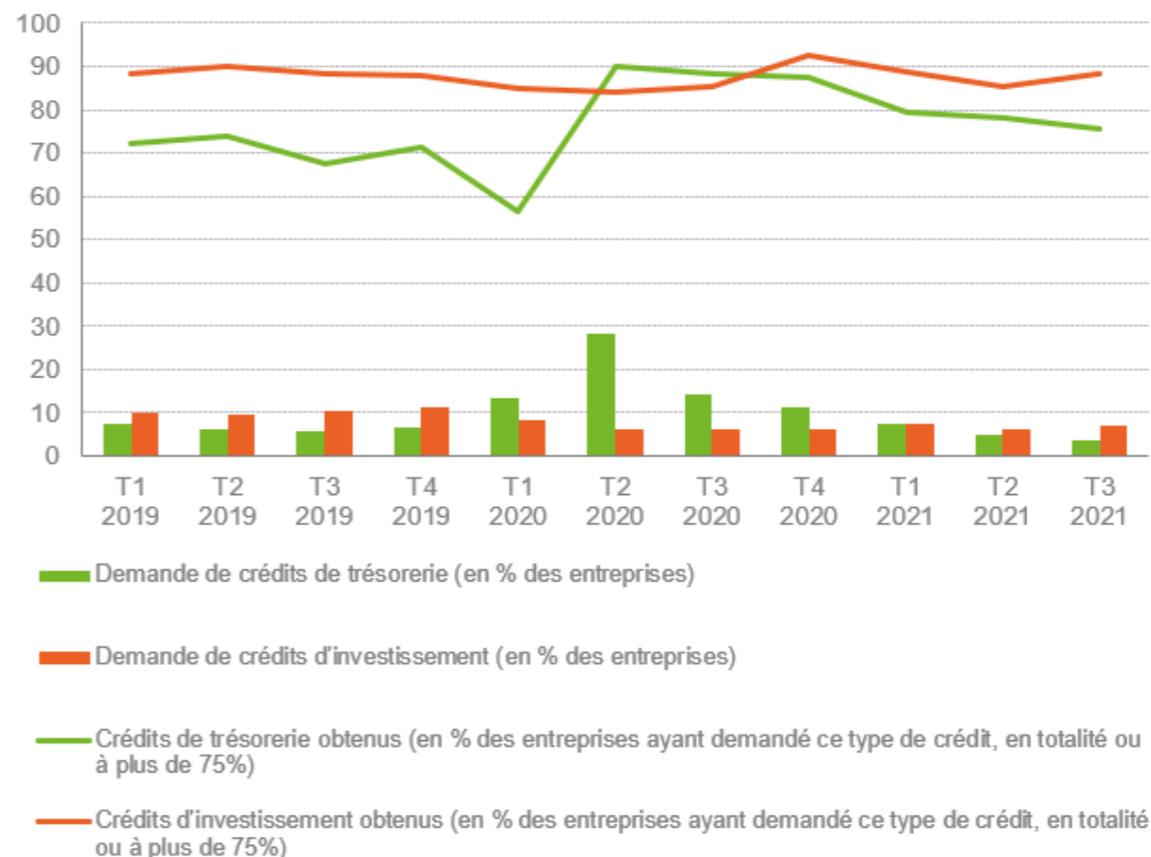
LES TPE ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- Après le pic atteint au 2^{ème} trimestre 2020, la proportion de TPE demandant des nouveaux crédits de trésorerie diminue à nouveau – mais bien plus légèrement – au 3^{ème} trimestre 2021 à **4%** après 5% au trimestre précédent. La proportion relative à la demande de nouveaux crédits d'investissement augmente d'un point à **7%** des TPE
- Le taux d'obtention des crédits de trésorerie pour les TPE reste élevé avec **76%** des demandes satisfaites au 3^{ème} trimestre 2021
- Le taux d'accès aux crédits d'investissement progresse de 3 points sur le trimestre: ainsi **88%** des TPE obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 3^{ème} trimestre 2021)

Demande et accès des TPE au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

- Le PGE a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- Aujourd'hui, ce sont plus de **693.000 entreprises** pour **143 milliards d'euros** qui ont bénéficié d'un PGE.
- Tous les secteurs et tous les territoires bénéficient du PGE.

Déploiement des prêts garantis par l'État au 29 octobre 2021

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Montant des demandes recensées par les banques (cumul, Md€) (au 1er octobre)	141,6
Montant des demandes accordées par les banques (cumul, Md€)	143,0
Taux de refus sur les demandes éligibles (au 1er octobre)	2,9%

Sources : Fédération bancaire française (demandes recensées et taux de refus, pour les six principaux groupes bancaires français), Bpifrance (demandes accordées, sur la base des déclarations par les banques et les entreprises sur la plateforme mise à disposition par Bpifrance), DG Trésor (demandes accordées pour les grandes entreprises)

Suivi des entités bénéficiant du PGE au 29 octobre 2021 – ventilation par taille, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Taille	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés	
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total
Grandes entreprises	48	0,01%	17,003	12,01%
Entreprises de taille intermédiaire	1 222	0,18%	15,687	11,08%
Petites et moyennes entreprises	42 173	6,08%	54,278	38,34%
Très petites entreprises	608 699	87,78%	51,944	36,69%
Autres	41 256	5,95%	2,651	1,87%
Totaux	693 398	100%	141,562	100%

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

Suivi des entités bénéficiant du PGE au 29 octobre 2021 – ventilation par secteur d'activité, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Secteur d'activité	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés		Part dans la VA (2018)	Intensité recours au PGE (part montant / part VA)
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total		
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PECHE	22 946	3,31%	1,724	1,22%	1,83%	0,67
INDUSTRIES EXTRACTIVES	237	0,03%	0,163	0,12%	0,09%	1,27
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	48 180	6,95%	22,654	16,00%	10,92%	1,47
PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	229	0,03%	0,169	0,12%	1,66%	0,07
PROD DISTRIB D EAU ASSAINISSEMENT GESTIONS DECHETS DEPOLLUTIO	1 438	0,21%	0,663	0,47%	0,73%	0,64
CONSTRUCTION	90 729	13,08%	12,122	8,56%	5,62%	1,52
COMMERCE REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	151 671	21,87%	33,494	23,66%	10,34%	2,29
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	23 614	3,41%	9,121	6,44%	4,50%	1,43
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	100 470	14,49%	11,047	7,80%	2,95%	2,65
INFORMATION ET COMMUNICATION	17 830	2,57%	4,847	3,42%	5,35%	0,64
ACTIVITES FINANCIERES ET D ASSURANCE	11 594	1,67%	14,661	10,36%	3,86%	2,69
ACTIVITES IMMOBILIERES	16 992	2,45%	1,781	1,26%	12,91%	0,10
ACTIVITES SPECIALISEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	65 850	9,50%	14,866	10,50%	8,14%	1,29
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	25 512	3,68%	5,778	4,08%	5,86%	0,70
ADMINISTRATION PUBLIQUE	41	0,01%	0,005	0,00%	–	–
ENSEIGNEMENT	13 215	1,91%	1,215	0,86%	5,38%	0,16
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	48 401	6,98%	3,360	2,37%	9,17%	0,26
ARTS SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	14 583	2,10%	2,437	1,72%	1,40%	1,23
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	39 521	5,70%	1,443	1,02%	1,35%	0,76
ACTIVITES EXTRA TERRITORIALES	3	0,00%	0,000	0,00%	–	–
APE NON RENSEIGNE	342	0,05%	0,013	0,01%	–	–
Totaux	693 398	100,00%	141,562	100,00%	100%	–

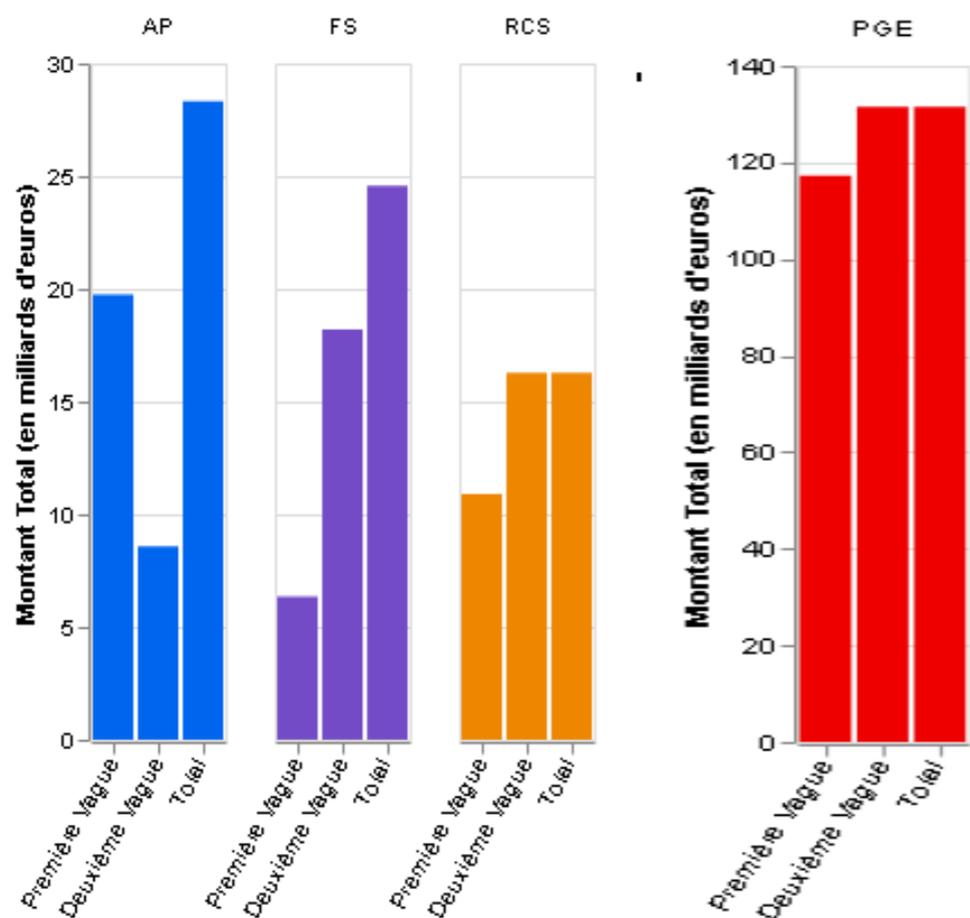
Tableau réalisé sans 7 229 siren invalides ou non reconnus, sans les non-résidents pour un encours de 1,397 milliards d'€

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

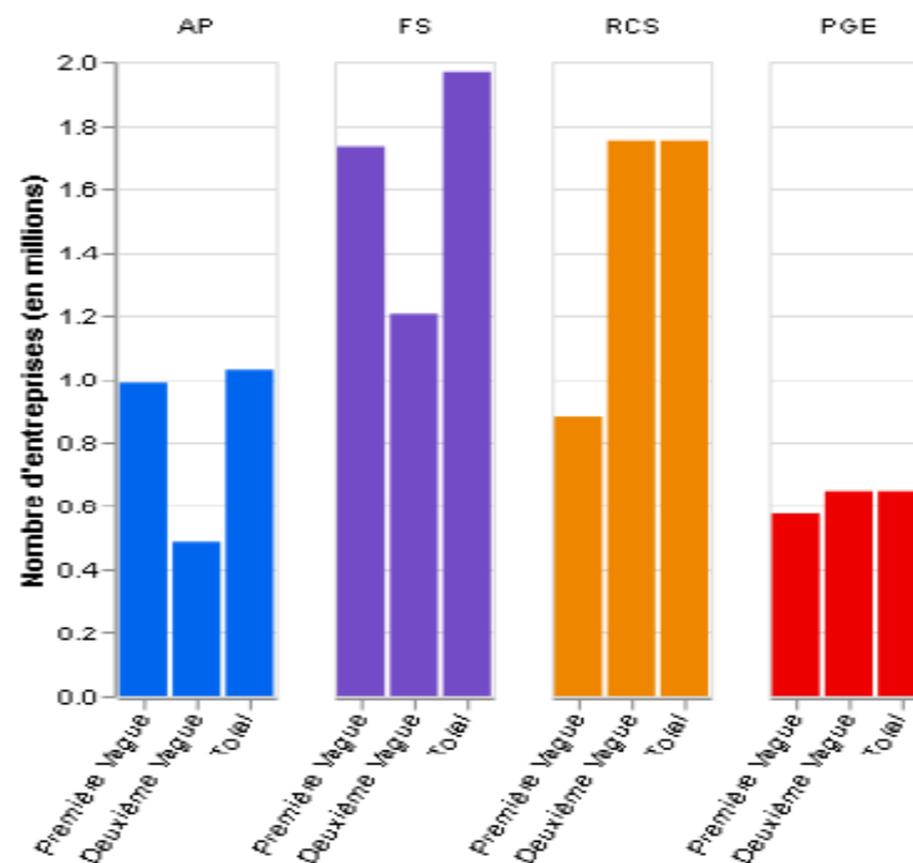
Recours aux dispositifs de soutien de mars 2020 à mars 2021

Source : Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, Rapport final, Juillet 2021

Montant des aides en milliards d'euros par période



Nombre d'entreprises bénéficiaires par dispositif et par période



LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

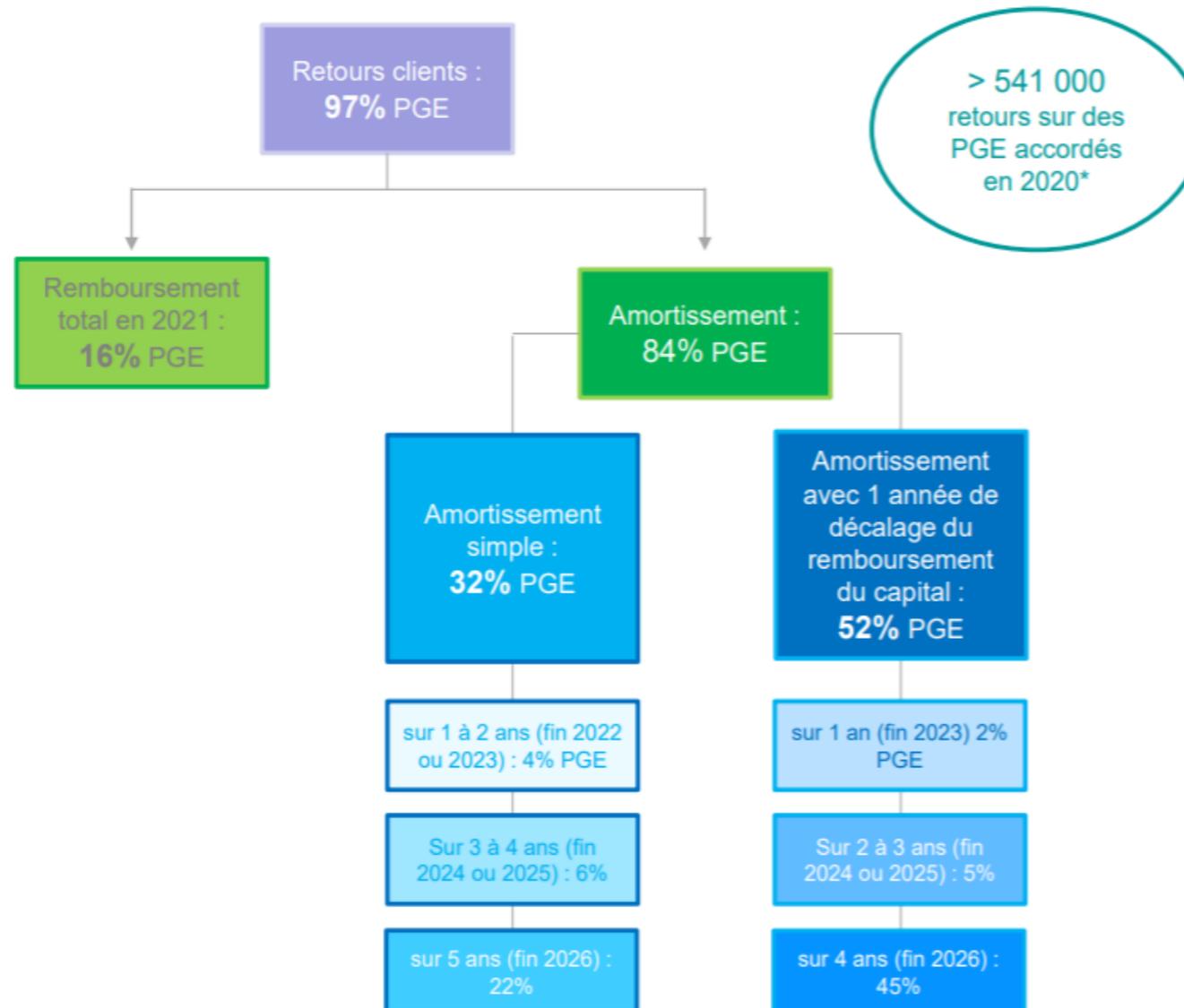
- S'agissant du remboursement du PGE, deux à quatre mois avant la date anniversaire de sa conclusion, le conseiller donne les conditions de taux applicables dans son établissement pour les différentes maturités possibles, dans le respect de l'engagement de prix coûtant pris par la profession bancaire. Chaque banque se détermine en fonction de son coût de ressource. S'y ajoute le coût de la garantie de l'Etat, déjà fixé par les textes.
- Dans les conditions actuelles, le taux pour l'emprunteur s'établit entre **1%** et **2,5%** par an, pour les TPE / PME¹, en fonction de la maturité choisie, garantie d'Etat de 0,5% à 1% comprise.
- A l'issue de la première année, le dirigeant de l'entreprise peut décider de:
 - ✓ Rembourser immédiatement son PGE ;
 - ✓ L'amortir sur une période additionnelle de 1 à 5 ans ;
 - ✓ Ou de mixer les deux.
- Il est également possible d'intégrer dans la phase d'amortissement une nouvelle période d'un an où seuls les intérêts et le coût de la garantie d'Etat seront payés, en restant dans une durée totale de prêt de 6 ans.

¹TPE/PME : moins de 250 salariés et un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros de chiffres d'affaires ou un total de bilan de 43 millions d'euros

LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

Choix du remboursement des PGE au 14 septembre 2021

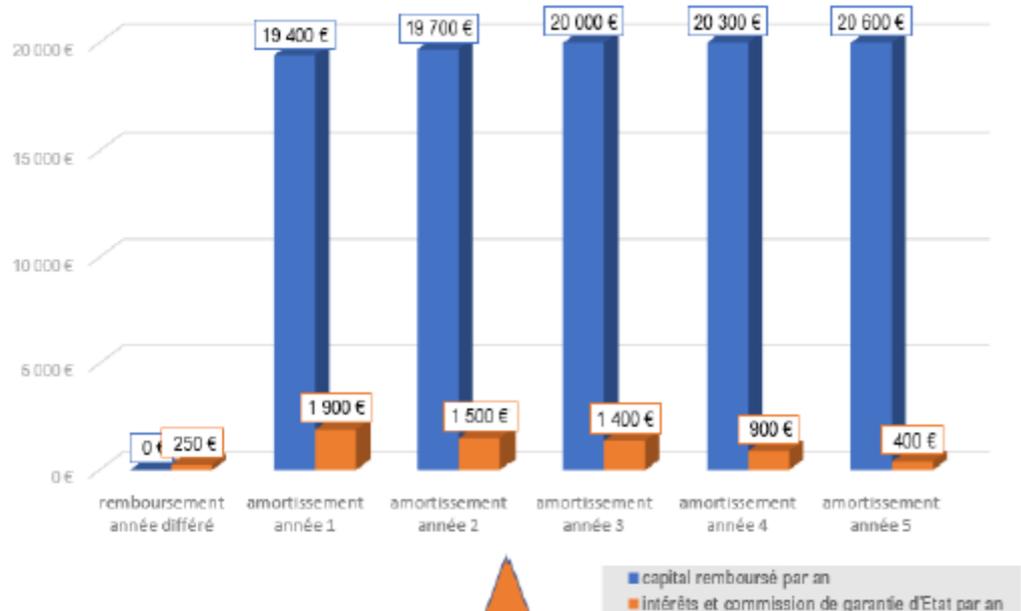
Source : FBF



LE PGE: DISPOSITIF CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

Simulation Entreprise 1

PGE de 100 000€, avec un amortissement mensuel sur base 5 ans



ex. pour un PGE octroyé en 2020

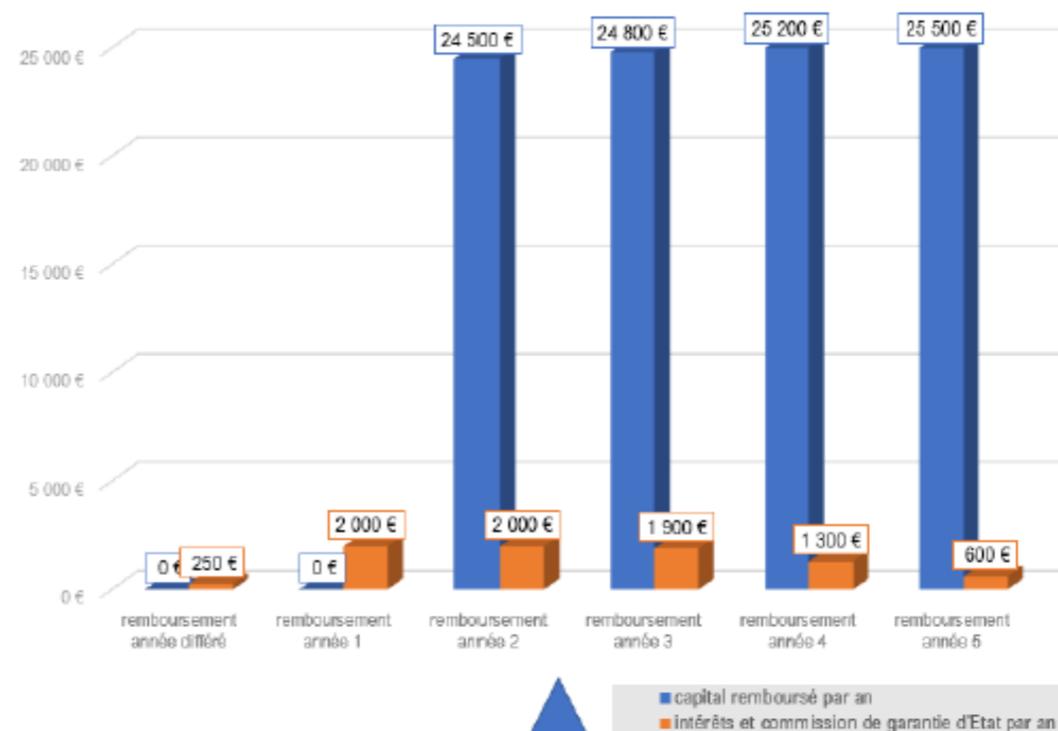
Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 6 100€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme mensuelle de 1 800€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 19 400€ de capital remboursé la 1^{re} année d'amortissement (80 600€ de capital restant dû)

* calculs simplifiés

Simulation Entreprise 2

PGE de 100 000€, avec un amortissement annuel sur base 4 ans, après un 1er remboursement de capital en année 2



ex. pour un PGE octroyé en 2020

Soit pour 100 000 € de PGE empruntés :

- un coût global de 7 800€ (commission de garantie incluse)
- des remboursements sous forme annuelle de 21 600€ (en moyenne lissée sur la période d'amortissement)
- 0€ de capital remboursé la 1^{re} année d'amortissement (100 000€ de capital restant dû)

* calculs simplifiés

ANNEXES

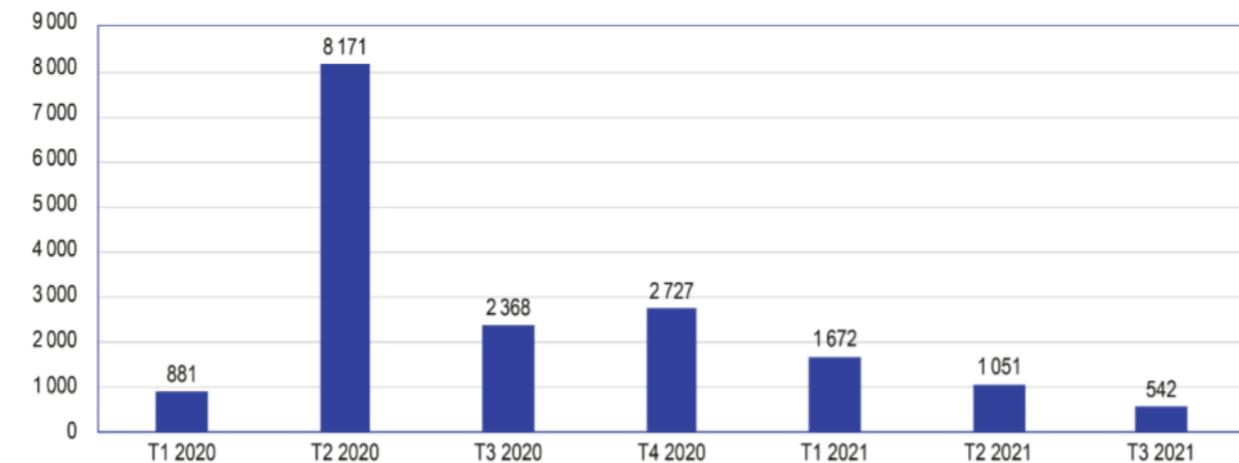
LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2021

- Au cours du troisième trimestre 2021, le nombre de dossiers éligibles à la médiation a poursuivi sa décroissance. Ainsi, sur cette période **542** dossiers ont été éligibles, ce qui accentue le recul déjà observé aux deux premiers trimestres.
- Depuis le début de l'année, les demandes de médiation émanent toujours essentiellement de TPE (**83,8%**) exerçant leur activité majoritairement (**51,6%**) dans le domaine des services (en recul toutefois de -12 points sur la période) et dans une moindre mesure, dans le secteur du commerce (**20,9%**).
- Le moindre recours à la médiation du crédit s'explique par une demande de PGE qui s'est fortement réduite depuis le début de l'année. Plus généralement, les enquêtes sur l'accès au crédit montrent qu'un an après le pic atteint au deuxième trimestre 2020, les demandes de nouveaux crédits de trésorerie se stabilisent à leurs niveaux d'avant crise. Et le taux d'obtention de ces nouveaux crédits en proportion des demandes (en totalité ou à plus de 75%) demeure élevé.

(Médiation du crédit aux entreprises)

Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises



TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES DEPUIS 2014

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :
« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».
- En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).



PME : VOTRE SITE DÉDIÉ



- **Site pratique** et dédié aux PME
- **Des réponses** aux questions quotidiennes : Parler avec son banquier ? Préparer un projet ? Financer sa trésorerie...
- **Des témoignages**, des reportages, des vidéos avec des chefs d'entreprises, des banquiers locaux...

PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :

- Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...

- **Des rencontres régulières banques-PME en région :**

- Près de **5.000 PME participantes**

- Thématiques : sécurité, innovation, trésorerie, développement / croissance

- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (1/2)

- **Accords de Bâle: Un impact potentiellement massif sur le financement européen:**
 - ✓ Alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable et que le financement européen passe par les banques à plus de 70% dans l'Union Européenne, les instances de réglementation internationales et européennes travaillent à la **révision du traitement prudentiel** des risques portés par les banques.
 - ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
 - ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire à **contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement
 - ✓ Rupture de l'égalité des conditions de concurrence : les banques européennes seront les plus pénalisées par les nouveaux accords de Bâle. Seule l'Europe verra les exigences en capital augmenter significativement (+24,4%) contre 1,5% aux Etats Unis.
 - **La transposition européenne des accords de Bâle n'est pas uniquement un sujet de supervision bancaire, mais également un enjeu clé pour la défense de la souveraineté et de la compétitivité de l'économie européenne.**

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (2/2)

Exigences de fonds propres x3



- Les opérations de Financements Spécialisés sont des financements essentiels pour le développement économique et la transition énergétique en Europe et pour le rayonnement des champions européens à l'international
- En dépit de la robustesse des garanties mises en places, le nouveau cadre réglementaire va **augmenter significativement le coût de ces opérations.**



Exigences de fonds propres x4

➤ Le Trade Finance sécurise et finance les transactions de commerce international en mettant en correspondance les différents besoins des exportateurs et des importateurs.

➤ Cette activité de financement qui soutient le développement et la compétitivité des entreprises européennes sera pénalisée par Moindre reconnaissance des assurances crédit et des collatéraux



Exigences de fonds propres min x2,5

Entreprises

- La nouvelle réglementation sera **pénalisante** pour les entreprises de bonne qualité mais ne bénéficiant pas d'une notation externe



Exigences de fonds propres x2